

21-06-10 Finances – Comptabilité

Admission en non-valeur de la commune de Saint-Priest en Jarez

Monsieur le Maire expose :

Le comptable de la commune est chargé seul et sous sa responsabilité d'exécuter les recettes et les dépenses, de poursuivre la rentrée de tous les revenus de la commune et de toutes les sommes qui lui sont dus, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnées par le maire jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Le comptable du trésor expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement de titres de recettes suivants :

Exercice comptable	Référence de la pièce	Objet de la dette	Montant restant à recouvrer
2012	T-626	Droit d'inscription jardin d'enfants	38,40 €
2012	T-763	Droit d'inscription jardin d'enfants	38,40 €
2018	T-1058	Solde droit d'inscription Crèche	0,30 €
2018	T-1166	Droit d'inscription cantine	9,45 €
2018	T-1198	Solde droit d'inscription jardin d'enfants	1,00 €
2018	T-1417	Repas salle grain d'orge	8,00 €
2018	T-1418	Repas salle grain d'orge	8,00 €
2018	T-637	Droit d'inscription cantine	34,20 €
2019	T-1114	Droit d'inscription jardin d'enfants	4,86 €
2019	T-1134	Droit d'inscription cantine	14,00 €
2019	T-1138	Droit d'inscription accueil périscolaire	8,00 €
2019	T-1236	Solde loyer la Poste	0,03 €
2019	T-1349	Droit d'inscription cantine	9,15 €
2019	T-1756	Droit d'inscription crèche	26,60 €
2019	T-311	Redevance terrasse	11,00 €
2019	T-456	Solde repas salle grain d'orge	4,00 €
2019	T-584	Droit d'inscription cantine	16,00 €
2019	T-588	Droit d'inscription accueil périscolaire	18,00 €
2019	T-848	Droit d'inscription jardin d'enfants	18,24 €
2019	T-946	Solde loyer la Poste	0,27 €
2020	T-1078	Droit d'inscription crèche	2,97 €
2020	T-1123	Droit d'inscription crèche	0,66 €
2020	T-546	Droit d'inscription crèche	1,16 €
2020	T-615	Droit d'inscription cantine	4,00 €
2020	T-968	Droit d'inscription jardin d'enfants	7,41 €
2020	T-972	Solde droit d'inscription jardin d'enfants	0,02 €
2021	T-63	Droit d'inscription crèche	2,30 €
TOTAL			286,42 €

Il demande donc l'admission en non-valeur de ces titres pour un montant total de 286.42 €.

Je vous demande de m'autoriser à admettre en non-valeur les titres précités pour un montant de 286.42 € et émettre un mandat au compte 6541 – Admissions en non-valeur dont les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2021 au chapitre 65.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à admettre en non-valeur les titres précités pour un montant de 286.42 € et émettre un mandat au compte 6541 – Admissions en non-valeur dont les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2021 au chapitre 65.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 29 juin 2021

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 28 juin 2021

21-06-10 Finances – Comptabilité

Admission en non-valeur de la commune de Saint-Priest en Jarez

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERIANI Myriam

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. BOUGAULT à M. COSSEY
Mme CONVERT à Mme BISACCIA

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN